



## Abus de confiance ou manque de professionnalisme

Par **burasovitch\_old**, le **16/12/2007** à **17:14**

Bonjour,

J'ai dû me faire hospitaliser pour différentes opérations il y a quelques mois en 2006. Pendant que je me remettais d'une importante opération, j'ai été contacté dans ma chambre d'hôpital par les représentantes d'un organisme appelé Comète. Dès lors, j'ai eu le sentiment d'être utilisé pour des intérêts qui n'étaient pas les miens, c'est à dire ceux pour lesquels elles avaient pris contact avec moi. Elles me promettaient de m'aider à me réinsérer professionnellement et de me suivre sur le parcours de l'hôpital jusqu'à mon poste de travail réaménager avec leur concours. Concrètement elles ne m'ont pas donné les renseignements adéquats, ce qui m'a induit en erreur. J'ai fait une demande anticipée de pension d'invalidité qui a été accordée, mais qui m'a supprimé les indemnités maladie journalières auxquelles j'avais droit pendant encore un an; avec un effet rétroactif à la date de dépôt. La sécurité sociale me réclame aujourd'hui un trop perçu de 4733€. L'assistante sociale de cet organisme avait "oublié" de me prévenir de ces conséquences ! Je perds donc près de 750€ par mois à cause de leur négligence, soit près de 9000€ sur l'année. Je leur ai demandé de remplir des dossiers de projet de vie, afin de réaménager mon poste de travail.

Je n'ai eu droit qu'à une pochette en carton au nom de l'AGEPHIP sans les imprimés qu'elle aurait dû contenir ! Je leur ai fourni tous les renseignements demandés il y a plus de trois mois, en octobre 2007 et elles n'ont toujours rien fait alors que c'est leur travail. La demande de budget d'environ 8900€ n'a jamais quitté leur tiroir !! Je n'ai jamais reçu d'aucun organisme, MDPH, AGEPHIP, Conseil Général ou autre, un seul accusé de réception comme quoi, elles avaient fait suivre mon dossier ! Elles m'ont juste écrit un mail comme quoi il n'y avait plus de budget disponible pour moi. Il est clair qu'elles n'ont pas fait leur boulot, et je me retrouve avec un manque à gagner d'environ 22633€. J'aimerais savoir quelles démarches je peux entreprendre pour que cela cesse et que ces deux sangsues arrêtent de faire croire à des gens traumatisés à la suite d'accidents de la vie, qu'elles sont là pour les aider !!!

J'aimerais aussi savoir si je peux leur réclamer le paiement de ces différentes sommes qui me sont réclamées en remboursement de ce trop perçu ainsi que celle du manque à gagner à cause de leurs mensonges et de leurs fausses promesses ?